

Avis de constitution

SOCIETE « SERALU AFRIQUE »

Siège Abidjan Cocody II plateaux 7ème tranche, Lot  
519, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2026 , et enregistrés le 02/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERALU AFRIQUE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Bureau commercial
- Bureau d'études & ingénierie
- Négoce de biens destinés au secteur du bâtiment
- Conception et réalisation de menuiseries, de façades aluminium et de structures métalliques
- Travaux d'installation de menuiseries, de façades aluminium et de structures métalliques
- Maintenance de menuiseries, de façades aluminium et de structures métalliques
- Nettoyage de menuiseries, de façades aluminium et de structures métalliques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

Et d'une manière générale, toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement pour tout ou partie aux objets ci-dessus spécifiés, ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit, par voie d'exploitation directe ou indirecte, création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de fusion, de scission ou absorption, d'avances, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de cession ou location, de tout ou partie de ces biens et droits mobiliers et

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody II plateaux 7ème tranche, Lot 519, Ilot 54

Dirigeant(s) M VINCENDEAU BRUNO DOMINIQUE MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01059 du 18/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12279/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

